Pour défendre et promouvoir l'enseignement agricole public...je vote pour l'ELAN COMMUN!

Nous serons amené.e.s du 1er au 8 décembre 2022 à élire (par vote électronique) nos représentant-e-s dans les instances régionales et nationales dans le cadre des élections professionnelles.

UN CONTEXTE. Cette élection de nos représentant.es se déroule dans un contexte marqué par la relance de l' offensive gouvernementale sur le front des retraites, la réaffirmation de l'austérité salariale des agents publics, la réforme Macron destructrice des Lycées Professionnels, un budget 2023 sans perspective... Tout confirme la mise en œuvre d'une nouvelle séquence d'austérité budgétaire. Il nous faut réagir collectivement.

UN BILAN. La CGT AGRI, le SNETAP-FSU et SUD Rural et Territoires, unis, s'étaient déjà présentés à vos suffrages en 2018, vous aviez largement voté pour leurs candidat.es. Ils et elles ont siégé dans les instances, ont agi au CTREA (mais aussi en CREA, CAEN, CHSCTREA) ainsi qu'en CCP (et en commission de suivi du protocole) et ils et elles vous ont rendu compte. Bien sur, toutes les actions n'ont pas été victorieuses. La situation dans l'enseignement agricole s'est même détériorée, ne nous leurrons pas. Mais les élus de l'intersyndicale n'ont jamais renoncé et ont remporté quelques victoires précieuses pour les collègues, les établissements.

DE NOUVEAU L'UNION. De nouveau, nos organisations syndicales ont fait le choix politique fort de s'unir partout il est possible sous la bannière de **l'ÉLAN COMMUN.**

Les candidat.e.s de la liste l'Élan Commun sont déterminé.e.s à continuer à se battre pour revaloriser nos salaires, préserver nos statuts, développer les emplois, être reconnu.es dans nos métiers et missions, à faire vivre le service public d'éducation au travers de ses missions de cohérence sociale afin de répondre toujours mieux aux besoins nouveaux des agents, de la population et des usagers. Ce sont ces revendications qui nourrissent, qui guident nos actions et nos luttes.

Pour Sud Rural Territoires
Anais BURON
EPL Montreuil Bellay

Pour la CGT AGRI
Thierry JACOB
EPL Nantes Terre Atlantique

Pour le SNETAP-FSU
Yoann VIGNER
EPL Agricampus Laval

Pour défendre vos valeurs-nos valeurs, VOTEZ du 1er au 8 décembre 2022 pour la liste

unies&engagées pour le service public et ses agent•e•s pour la transformation sociale et environnementale

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1er au 8 DECEMBRE 2022

Elles et ils appellent à voter pour la liste l'ELAN COMMUN

Pour cette profession de foi pour les élections professionnelles, nous avons choisi de donner la parole à celles et ceux qui appellent à voter et à faire voter pour la Liste intersyndicale l'ELAN COMMUN.
Des collègues, comme vous, comme nous, qui par leurs métiers, leurs situations, leurs valeurs considèrent que le bilan de la liste CGT AGRI, SNETAP FSU, SUD Rural et Territoires est très positif et que les idées, l'esprit de cette nouvelle liste d'union est porteur de progrès, d'amélioration de nos conditions de travail au service de l'Enseignement Agricole Public.

Pour des équipes de vie scolaire confortées

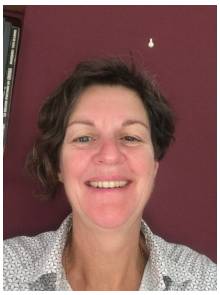

Entre le 1er et le 8 décembre je voterai pour liste portée par l'Elan Commun dans ma région en Pays de la Loire car je sais pouvoir compter sur ces collègues pour **veiller au respect des statuts de tous les personnels de vie scolaire** à leur remplacement en cas d'arrêt maladie, pour dénoncer les dérives dans leur condition d'exercice, pour faire valoir les spécificités de leur métier. Ils ont porté dans notre région l'augmentation des dotations en Assistants d'Éducation mais aussi plaidé pour le développement de leurs dispositifs de formation. Dans les CFA, ils porteront une amélioration des conditions de travail des équipes de vie des apprentis.

Nathalie GASNIER, CPE, LEGTA de Rouillon

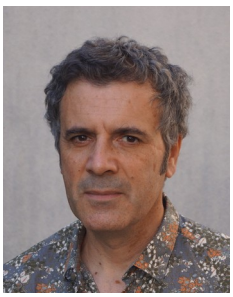

Pour faire respecter les droits des agents et améliorer leurs conditions de travail

Comme lors du dernier scrutin, ma voix se portera sur la liste intersyndicale SNETAP-FSU CGT AGRI et Sud Rural, compétente et à l'écoute des problématiques rencontrées dans mon activité professionnelle. Grâce à l'intervention des élus, la situation compliquée au sein de mon établissement a pu être prise en compte. Les autorités académiques ont été alertées et mes conditions de travail vont s'améliorer. Les élu.es se sont déplacé.es sur le lycée et ont su être à l'écoute des personnels.

Sylvain POSTEC, enseignant de Biologie Ecologie, LPA Le Grand Blottereau, Nantes

Pour faire respecter le travail des agents

Je voterai pour la liste intersyndicale FSU-CGT-AGRI, car ses élus ont, par leur action résolue, permis que **les enseignant.es correcteur.trices, comme moi, soient enfin payé.es des corrections de la session 2020.** Parce que chaque année, ils défendent le respect de nos statuts en exigeant des fiches de service conformes à la réglementation et en réclamant des DGH pour nous permettre de faire correctement notre travail.

Sophie PROVOST, enseignante de zootechnie au LEGTA de Laval

Pour améliorer nos conditions de travail dans les CFA-CFPPA

Je voterai pour la FSU, la CGT et Sud Rural, pour l'ELAN COMMUN. Parce que ses candidat.es défendent sans cesse l'amélioration des protocoles, dénoncent le non-respect du droit des agent.es et exigent que tous-tes les contractuel.les bénéficient des mêmes conditions de travail et de rémunération, avec les titulaires comme référence. Parce qu'ils revendiquent clairement un plan de titularisation dans la Fonction Publique d'Etat pour les contractuel.les sur budget dans leur centre. **Ils l'ont prouvé en obtenant le vote de la prime informatique pour les enseignants-formateurs au Mans, à Laval et le vote d'une prime COVID pour les personnels de service de nos centres.**

Sandra PEILLON, Formatrice au CFAA de Montreuil Bellay

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1er au 8 DECEMBRE

Elles et ils appellent à voter pour la liste l'ELAN COMMUN

Pour défendre le droit à une éducation culturelle pour tous nos élèves

Je voterai pour la liste d'Union CGT AGRI-SNETAP et Sud Rural parce que je leur fais confiance pour défendre le droit à une éducation culturelle pour tous nos élèves dans tous les niveaux de diplômes. Leurs élus ont notamment agi lors de l'action pour le maintien des actions éducatives ligériennes ou celle du PRADT. Ils et elles sont aussi actifs pour défendre notre statut particulier et réclamer une reconnaissance de la part du Ministère à notre gestion du suivi du Pass-culture.

Sandrine MALATERRE Enseignante Animatrice d'ESC, LPA Brette les Pins

Pour porter une politique de santé-sécurité sur nos lieux de travail

Les élus SNETAP-CGT-SUD ont activement travaillé au CHSCTREA durant ce mandat. De façon constructive, ils ont proposé des actions d'information, des mutualisations de projets, des formations…Parce que la médecine de prévention n'existe pas dans les établissements ligériens, ils ont accompagné et gagné au tribunal administratif pour obtenir ce droit. Ils ont obtenu que chaque lycée ait un poste d'infirmier.ère. Voilà pourquoi je voterai, du 1er au 8 décembre prochain, pour la liste intersyndicale CGT-FSU-SUD.

Laurence BRAULT, enseignante au LPA de Château Gontier

Pour donner les moyens d'agir, accueillir les jeunes en situation de handicap et respecter les AESH

Je voterai pour la liste portée par l'Elan Commun car l'intersyndicale CGT-FSU-SUD a porté en région la mise en application de la régularisation de nos indices de rémunération ou la clarification du calcul de nos semaines de travail. Les élus travaillent également à la mise en place d'un vademecum d'accueil dans les établissements. Pour que nos conditions de travail continuent de s'améliorer, pour un vrai statut des AESH, je fais le choix de voter pour la liste SUD-FSU-CGT pour que les militants qui se battent pour nous, aient les moyens d'agir.

Baptiste CHAUVIN, AESH au LEGTA d'Angers Le Fresne

Pour défendre nos formations dans les établissements

Grâce à la mobilisation des personnels et des représentant.es CGT-AGRI, SUD RURAL et SNETAP-FSU (grève, rencontres avec le SRFD et le DRAAF à plusieurs reprises), le LEGTA de Luçon-Pétré a réussi à garder ses filières de production horticole (CAPA Ph et Bac Pro Cph). Nous avons fait valoir les besoins criants en main d'œuvre des professionnels des secteurs du maraîchage, de la pépinière, de l'arboriculture et enfin de l'horticulture. Du 1er au 8 décembre 2022, je voterai pour la liste d'union l'ELAN COMMUN !

Eric COUTELAS, enseignant au LEGTA Luçon Pétré

Pour des services administratifs respectés et appuyés

Je soutiens et voterai pour la liste SNETAP FSU-CGT AGRI- Sud Rural Territoires car les élus régionaux ont soutenu, soutiennent et soutiendront les dotations nécessaires en personnels administratifs dans les établissements. Au quotidien, ils et elles œuvrent pour nos conditions de travail que ce soit dans les LEGTA, les LPA, les CFA et CFPPA de la région. Pour les cas particuliers, ils sont à l'écoute et agissent, comme ils l'ont fait pour notre collègue qui témoigne ainsi : «Sans le SNETAP-FSU, la CGT AGRI et SUD RURAL, je ne serai pas là aujourd'hui et j'aurais été dans l'obligation de renoncer au concours, ne pouvant pour des raisons familiales être mutée ».

Hélène TRONCHET, secrétaire administrative au LEGTA de LAVAL

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1er au 8 DÉCEMBRE

Dans nos établissements et dans les instances régionales, nous nous engageons à faire respecter vos droits et vos statuts, pour défendre le service public d'éducation et les valeurs fondatrices du syndicalisme : solidarité entre les générations et les personnels pour un monde plus juste, respect de la laïcité et de la gratuité.

Rôles et fonctions des instances régionales

Comité Social d'Administration Régional de l'Enseignement Agricole (CSA REA) :
Le **CSA REA** se réunit 2 à 3 fois par an. Il traite de l'ensemble des problèmes de l'enseignement agricole public : effectifs, résultats aux examens, structures (ouverture et fermeture de classes), personnels, formation continue, conditions de travail, hygiène et sécurité (dans le cadre de sa commission spécialisée)… Dans cette instance, seuls les représentants des personnels ont le droit de vote et en cas de rejet unanime d'un projet par les représentants des personnels, celui-ci devra faire l'objet d'un réexamen et d'une nouvelle délibération.

Commission Consultative Paritaire Régionale des agents contractuels (CCPR).
Elle concerne les agent.es contractuel.es locaux. Cette commission se réunit une fois par an ou sur saisine d'un.e agent.e. Ses attributions concernent les licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai, les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme, toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agent.es non titulaires et d'autres spécifiques (mobilité des agents sur CDI et réemploi des agents sur CDD, avancements de catégorie et de classe, réductions d'ancienneté, mutations, refus de travail à temps partiel, refus de renouvellement de contrat...)

Pour défendre nos droits et nos statuts

Pour défendre le service public d'éducation

En votant pour la liste d'union l'Élan Commun, vous aurez des représentant.es proches de vous, à votre écoute pour porter vos exigences, qui interviendront au sein du C.S.A. et de sa formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail et se battront sur des questions qui vous, nous, concernent toutes et tous.

En votant pour la liste d'union l'Élan Commun, vous donnerez plus de force à vos revendications dans l'intérêt de toutes et tous, à vos exigences, à vos attentes, à une autre conception du service public plus solidaire garantissant l'équité d'accès aux services indispensables dus aux usagers.

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam FSU · Solidaires Rural Territoires

unies & engagées pour le service public et ses agent·e·s pour la transformation sociale et environnementale